

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 26 MARS 2025 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 20 mars 2025

Présents à la séance : 85

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mars à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est rassemblé en Salle Mendès France, à NOEUX-LES-MINES, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 20 mars 2025.

Etaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), GOUILLART Pascale (Allouagne), LANVIN Patrick (Allouagne), GORKA Liliane (Auchel), BOY Serge (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), PETIT Daniel (Auchel), BLANQUIN Alain (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), LOISEAU Ginette (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), JEVTOVIC Zoran (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), WACH Patricia (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), BAUDET Tommy (Beuvry), GIBON Monique (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), DELBARRE Guillaume (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), TURBERT Sandra (Chocques), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), ALTIER Nathalie (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), MASSARD Pascal (Essars), DOUVRY Jean-Marie (Festubert), QUENIART Damien (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), DELORY Bertrand (Gonnehem), POIRE Laurent (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), VAAST Stephan (Gosnay), DESCAMPS Nicolas (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LECOMTE Maurice (Hesdigneul-lez-Béthune), CANESSE Daphné (Hesdigneul-lez-Béthune), JOMBART Simon (Hinges), LEFEBVRE Valérie (Hinges), ROUSSEY Aimé

(Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), COQUERELLE Alain (Labourse), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugnoy), DAILLES Alain (Lapugnoy), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem), SEKULA Roseline (Lozinghem), URBANSKI Chantal (Noeux-les-Mines), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), BLONDEL Dominique (Noeux-les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), BACLET Charline (Noeux-les-Mines), HERNU Stéphane (Oblinghem), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), RABEHI Dimitri (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), CZECH Christelle (Sains-en-Gohelle), DUCLOY Nadine (Servins), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), DUFLOS Jacky (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), CAPPEL Roger (Verquigneul), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à KWARTNIK Pierre, PERRIN Patrick donne pouvoir à SOLHEID Hervé, BRIGE Corentin donne pouvoir à ELAZOUZI Hakim, BERROYER Béatrice donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, CHOCHOI Mélinda donne pouvoir à DEKEYSER Fernand, BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne donne pouvoir à BOULART Annie, PHILIS Josette donne pouvoir à BARRE Bertrand, HARFAUX HAELEWYN Catherine donne pouvoir à CORDONNIER Francis, DELESTREZ Patrick donne pouvoir à LOISEAU Ginette, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, MULLET Rosemonde donne pouvoir à ALTIER Nathalie, CARAMIAUX Jean-Marie donne pouvoir à DESCAMPS Nicolas, SAUVAGE Martine donne pouvoir à LECOMPTE Monique, FONTAINE Laurent donne pouvoir à POIRET Thérèse, DELANNOY Alain donne pouvoir à DAILLES Alain, JURCZYK Jean-François donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie

Etaient Absents Excusés :

HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BLASZCZYK Laure, BERTOUX Maryse, DANTEC Philippe, BEUGIN Francis, GOLLIOT Jérôme, DUBY Sophie, WYNNE Pierre, BOURBON Guy, FAVIER Simon, LAVERSIN Corinne, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, CARON Annick, SZCZEPANIAK Caroline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, MARCELLAK Serge, JASKULSKI Christine, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, CARPENTIER Arnaud, CARLUS Annie, FOMBELLE Rémi, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc, BERRIER Philibert, DUCROCQ Marie-Rose, WATEL Sandrine, SCAILLIEREZ Philippe, GODART Céline, DUCARIN Philippe, BASSOM Françoise

Monsieur Stéphane HERNU, délégué(e) de la commune de Oblinghem, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Délibération n°DCS_2025_012

Comité Syndical du 26 mars 2025

Code service : 120

E

BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles L 2121-14 et L 5211-1 du code général des collectivités territoriales,
Sur proposition de Monsieur Bruno CHRETIEN, 2ème Vice Président,

Après s'être fait présenter, pour le budget annexe de la Résidence Autonomie Guynemer, le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Pierre-Emmanuel GIBSON, Président,

Les résultats du budget annexe étant arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
		Prévisions	Réalisations			Prévisions	Réalisations
				002	Résultat de fonctionnement reporté	282 467,99 €	
Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	299 367,00 €	245 940,30 €	Groupe 1	Produits de la tarification	675 218,00 €	656 085,10 €
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	302 000,00 €	301 993,25 €	Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	26 522,00 €	32 867,81 €
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	389 448,99 €	120 135,63 €	Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	6 608,00 €	12 175,59 €
	TOTAL	990 815,99 €	668 069,18 €		TOTAL	990 815,99 €	701 128,50 €

Résultat de l'exercice : 33 059,32 €

Excédent N-1 : 282 467,99 €

Résultat de clôture : 315 527,31€

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
			Résultat d'investissement reporté	266 352,14 €	
Réduction des fonds propres	6 608,00 €	6 607,65 €	Augmentation des fonds propres	20 576,00 €	25 751,09 €
Remboursements des dettes financières	45 230,00 €	16 469,74 €	Augmentation des dettes financières	39 500,00 €	7 337,70 €
Acquisition d'éléments d'actif	319 398,14 €	19 046,15 €	Amortissements	44 808,00 €	44 807,34 €
TOTAL	371 236,14 €	42 123,54 €	TOTAL	371 236,14 €	77 896,13 €

Résultat de l'exercice : 35 772,59 €
 Excédent N-1 : 266 352,14 €
Résultat de clôture : 302 124,73 €

Après avis favorable de la commission administration générale, planification et finances du 19 mars 2025,

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe de la Résidence Autonomie Guynemer tel que détaillé en annexe,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAÎT qu'il n'y a pas de restes à réaliser à reprendre au budget supplémentaire 2025,

ARRÊTE les résultats définitifs, tels que présentés dans la présente délibération et ses annexes, qui seront repris au budget supplémentaire 2025.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
 "Suivent les signatures"
 Pour extrait conforme



Pierre Emmanuel Gibson
 Président du SIVOM de la
 Communaute du Bethunois
 3 avr. 2025

SIVOM de la COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2024

BUDGET ANNEXE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

« GUYNEMER »

Nomenclature M22

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

CA 2024 - Section d'Investissement - Dépenses

COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
13988	AUTRES SUBVENTIONS	6 608.00	6 607.65	0.00
		6 608.00	6 607.65	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 730.00	5 730.00	0.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	39 500.00	10 739.74	0.00
		45 230.00	16 469.74	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCE	283 386.78	0.00	
		283 386.78	0.00	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTI	18 925.00	7 996.32	0.00
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	10 210.00	10 211.23	0.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	4 000.00	0.00	0.00
2184	MOBILIER	1 976.36	0.00	0.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	900.00	838.60	0.00
		36 011.36	19 046.15	0.00
	Total dépenses d'investissement	371 236.14	42 123.54	0.00

BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

CA 2024 - Section d'Investissement - Recettes

COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	266 352.14	0.00	0.00
		266 352.14	0.00	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
10222	FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	2 276.00	4 703.93	0.00
		2 276.00	4 703.93	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
13188	AUTRES SUBVENTIONS	18 300.00	18 300.00	
		18 300.00	18 300.00	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
1588	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	0.00	2 747.16	
		0.00	2 747.16	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	39 500.00	7 337.70	0.00
		39 500.00	7 337.70	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	RAR
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCE	1 246.00	1 246.00	0.00
28131	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	5 127.00	5 127.00	0.00
28135	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEME	25 852.00	25 851.62	0.00
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	2 303.00	2 303.00	0.00
28181	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	18.00	18.00	0.00
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	2 000.00	2 000.00	0.00
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 075.00	5 075.00	0.00
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	3 187.00	3 186.72	0.00
		44 808.00	44 807.34	0.00
	Total recettes d'investissement	371 236.14	77 896.13	0.00

Résultat d'investissement 2024 excédent (+) ou déficit (-)

35 772.59

Résultat d'investissement cumulé 2024 excédent (+) ou déficit (-)

302 124.73

COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET ANNEXE M 22

RESULTAT D'INVESTISSEMENT
EXERCICE 2024

RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

	RESULTAT COMPTABLE	RESTES A REALISER N	RESULTAT DISPONIBLE DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
Résultat sur exercices antérieurs	266 352.14 €			
Résultat de la gestion 2024	35 772.59 €			
	-----	-----	-----	
Résultat fin d'exercice	302 124.73 €	- €	302 124.73 €	

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

CA 2024 - Section de fonctionnement -présentation fonctionnelle - Dépenses

COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS	REALISATIONS
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	12 000.00	5 509.04
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	12 000.00	8 856.62
60613	CHAUFFAGE	40 000.00	34 639.67
60621	COMBUSTIBLES ET ET CARBURANTS	1 000.00	706.53
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	2 500.00	2 347.75
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	3 500.00	3 129.35
6063	ALIMENTATION	15 000.00	11 120.63
6066	FOURNITURES MEDICALES	500.00	0.00
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	23 187.00	14 533.81
6241	TRANSPORTS DE BIENS	70.00	18.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	93.00	98.62
6257	RECEPTIONS	2 420.00	1 179.50
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	3 000.00	1 780.02
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	135 000.00	117 164.03
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	43 357.00	43 357.00
6288	AUTRES PRESTATIONS	5 740.00	1 499.73
	Groupe 1	299 367.00	245 940.30
COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS	REALISATIONS
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	510.00	510.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	3 221.00	3 176.00
6332	ALLOCATION LOGEMENT	892.00	880.00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	3 253.00	3 199.88
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	141 739.00	122 638.73
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	1 431.00	1 225.94
64114	NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE	835.00	1 151.88

64115	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	1 825.00	1 460.61
641186	INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	1 062.00	496.48
641188	AUTRES INDEMNITES	26 368.00	29 126.31
64151	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT	26 680.00	43 702.37
641588	AUTRES INDEMNITES	5 924.00	8 759.77
64511	COTISATIONS A L'URSSAF	34 397.00	35 693.00
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 497.00	2 222.00
64514	COTISATIONS A L'ASSEDIC	1 327.00	2 120.00
64515	COTISATIONS A LA CNRACL	45 439.00	40 538.28
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	5 600.00	5 092.00
	Groupe 2	302 000.00	301 993.25
COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS	REALISATIONS
61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	783.48	783.48
61528	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS AUTRES	9 747.00	7 123.81
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	9 094.33	8 322.38
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 000.00	2 969.28
61568	MAINTENANCE AUTRES	39 316.52	38 298.56
6161	ASSURANCE MULTIRISQUES	5 800.00	5 768.03
6163	ASSURANCE TRANSPORT	1 462.67	1 462.67
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10.00	4.77
63512	IMPOTS DIRECTS - TAXES FONCIERES	4 286.00	4 286.00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	270 154.14	1.67
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	986.85	985.66
673	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0.00	2 574.82
68111	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 246.00	1 246.00
68112	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 562.00	43 561.34
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0.00	2 747.16
	Groupe 3	389 448.99	120 135.63
	Total dépenses de fonctionnement	990 815.99	668 069.18

BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

CA 2024 - Section de fonctionnement -présentation fonctionnelle - Recettes

COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
002	EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	282 467.99	0.00
	Groupe	282 467.99	0.00
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
733118	DOTATION GLOBALE	34 853.00	34 853.00
73313	PRIX DE JOURNEE (HORS EHPAD)	0.00	34 139.29
73418	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD) AUTRES ETABLISSEMENTS	640 365.00	587 092.81
	Groupe 1	675 218.00	656 085.10
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	0.00	3 205.48
70828	AUTRES PARTICIPATIONS FORFAITAIRES DES USAGERS	0.00	241.20
7085	PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS, ACCOMPAGNANTS ET AUTRES TIERS	6 000.00	6 588.70
7483	FORFAIT AUTONOMIE	20 522.00	20 770.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0.00	2 062.43
	Groupe 2	26 522.00	32 867.81
COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0.00	4 444.94
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	6 608.00	6 607.65
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	1 123.00
	Groupe 3	6 608.00	12 175.59
	Total recettes de fonctionnement	990 815.99	701 128.50

Résultat de fonctionnement de la gestion 2024 excédent (+) ou déficit (-)

33 059.32

Résultat de fonctionnement cumulé 2024 excédent (+) ou déficit (-)

315 527.31

COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET ANNEXE M 22

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2024

RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

	RESULTAT COMPTABLE	RESULTAT DISPONIBLE DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
Résultat sur exercices antérieurs	282 467.99 €		
Résultat de la gestion 2024	33 059.32 €		
Résultat fin d'exercice	----- 315 527.31 €	----- 315 527.31 €	

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

BALANCE GÉNÉRALE

RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER - BALANCE GENERALE - CA 2024

		Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements Ordre	
	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		4 703.93		4 703.93		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 607.65	18 300.00		18 300.00	6 607.65	
15	PROVISIONS		2 747.16				2 747.16
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILIEES	16 469.74	7 337.70	16 469.74	7 337.70		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 046.15		19 046.15			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		44 807.34				44 807.34
	Total investissement	42 123.54	77 896.13	35 515.89	30 341.63	6 607.65	47 554.50

RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER - BALANCE GENERALE - CA 2024

		Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements Ordre	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
011	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	245 940.30		245 940.30			
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	301 993.25		301 993.25			
016	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	72 581.13		72 581.13			
016	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	47 554.50				47 554.50	
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION		656 085.10		656 085.10		
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		32 867.81		32 867.81		
019	PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSA		12 175.59		5 567.94		6 607.65
	FONCTIONNEMENT	668 069.18	701 128.50	620 514.68	694 520.85	47 554.50	6 607.65
	INVESTISSEMENT	42 123.54	77 896.13	35 515.89	30 341.63	6 607.65	47 554.50
	TOTAUX	710 192.72	779 024.63	656 030.57	724 862.48	54 162.15	54 162.15

excédent (+) ou déficit (-)

68 831.91

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

ÉTAT DE LA DETTE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					114 600.00									
1641 Emprunts en euros (total)					114 600.00									
160	SFIL CAFFIL	31/12/2007	31/12/2007	01/08/2008	114 600.00	F	Taux fixe à 4.72 %	4.720	4.789	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					114 600.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2024											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2024	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2024 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				17 190.00					5 730.00	1 099.85		342.58
1641 Emprunts en euros (total)				17 190.00					5 730.00	1 099.85		342.58
160	N		A-1	17 190.00	2.58	F	Taux fixe à 4.72 %	4.786	5 730.00	1 099.85		342.58
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		17 190.00					5 730.00	1 099.85	0.00	342.58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2024 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	17 190 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DÉPRÉCIATIONS

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES					
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour risques et charges (2)		1 976.36	2 747.16	0.00	4 723.52
Provision Compte Epargne Temps	01/01/2023	1 976.36	2 747.16	0.00	4 723.52
Dépréciations (2)		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL BUDGETAIRES		1 976.36	2 747.16	0.00	4 723.52
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)		0.00	0.00	0.00	0.00
Dépréciations (2)		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

VARIATION DU PATRIMOINE

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

Cumul des amortissements

Durée de l'amortissement

ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
ACHAT - Acquisition				
02/03/2024	ADOUCISSEUR CHRONOMETRIQUE	933,60	0,00	10
02/03/2024	BUFFET CHAUD + MEUBLE PLAN MAESTRO	4 308,00	0,00	10
26/09/2024	REMPLE TABLEAU DISJONCTEUR CUISINE-CREATION 3 CIRCUITS	1 971,84	0,00	10
30/09/2024	FOURNITURES MISES AUX NORMES CUISINE GUYNEMER	6 024,48	0,00	10
22/02/2024	CONTENEUR ISOTHERME PLAQUES FROIDES ET CHAUDES	1 548,00	0,00	10
18/07/2024	PLAQUE DE CUISSON INDUCTION	609,60	0,00	1
11/09/2024	FRITEUSE ELECTRIQUE 1 CUVE 17 LITRES PANIERS	2 362,24	0,00	10
21/06/2024	2 BATTERIES ET 1 CHARGEUR RYOBI	209,99	0,00	1
21/06/2024	NETTOYEUR KARCHER K4 POWER CONTROL	189,90	0,00	1
21/06/2024	SOUFFLEUR RYOBI	49,90	0,00	1
04/06/2024	14 ETAGERES BOIS ET METAL	838,60	0,00	5
TOTAL GENERAL		19 046,15	0,00	

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

ÉTAT DU PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

Résidence Autonomie Guynemer - Tableau des grades et des emplois au 31/12/2024

Emploi	Catégorie	cadre emploi	TC/TNC	Nombre de poste
Responsable des résidences autonomie	C	Adjoint administratifs territoriaux	TC	0.6
Agent·e des interventions techniques polyvalent·e	C	Agents de maîtrise territoriaux	TC	1
Agent·e administratif·ve chargé·e d'accueil	C	Adjoint administratifs territoriaux	TC	1
Agent·e d'accompagnement pour personnes âgées	C	Agents sociaux territoriaux	TC	1
Agent·e de service polyvalent·e	C	Adjoint techniques territoriaux	TC	2
Cuisinier·e	C	Adjoint techniques territoriaux	TC	2
Total				7.6

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 062-246200638-20250403-DCS_2025_012-DE

ANNEXES FINANCIÈRES

BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

Nomenclature M22

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Rubriques	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Charges de personnel et frais assimilés	267 405.14	256 357.48	265 841.35	301 993.25
Charges de gestion courantes	252 439.05	296 234.74	316 761.88	314 959.28
Intérêts de la dette	2 694.74	2 362.69	1 256.87	985.66
Dotation aux amortissements et provisions	40 266.00	42 702.63	42 011.30	47 554.50
Déficit reporté				
Virement section investissement				
Pertes sur créances irrécouvrables	-			
Autres dépenses	40.08		2 092.21	2 576.49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	562 845.01	597 657.54	627 963.61	668 069.18

RECETTES				
Rubriques	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Amortissement subv. & reprise provisions	2 032.65	2 032.65	2 032.65	6 607.65
Participations des communes				
Subventions et Dotations				
Forfaits soins et dotations globales	60 570.89	60 322.89	57 570.09	55 623.00
Produits des services et ventes diverses	501 935.95	584 986.31	636 300.63	628 062.00
Excédent reporté	116 530.12	143 367.53	195 213.81	282 467.99
Autres recettes	25 142.93	2 161.97	19 314.42	10 835.85
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	706 212.54	792 871.35	910 431.60	983 596.49

Solde	143 367.53	195 213.81	282 467.99	315 527.31
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

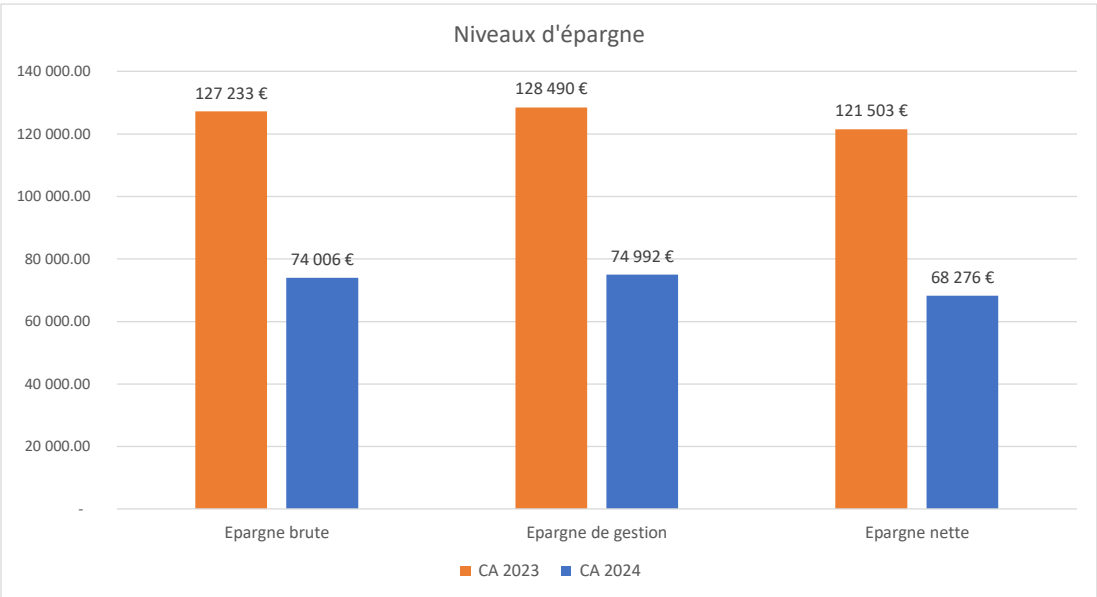
DEPENSES				
Rubriques	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Déficit d'investissement reporté				
Frais extraordinaire (13)				
Remboursement de la dette (16)	33 544.91	8 810.00	5 730.00	5 730.00
Dépenses d'équipement (20-21-23)	22 763.93	4 897.98	34 667.86	19 046.15
Travaux en cours (23) *				
Opérations patrimoniales et Op. d'ordre entre sections	2 032.65	2 032.65	2 032.65	6 607.65
Intérêts courus non échus (168)				
Dépôts et cautionnements	7 449.09	4 006.50	1 226.10	10 739.74
Autres dépenses				
restes à réaliser		3 019.20	2 043.00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	65 790.58	22 766.33	45 699.61	42 123.54

RECETTES				
Rubriques	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Excédent d'investissement reporté	251 306.39	229 418.26	260 292.96	266 352.14
Subvention d'équipement (13)				18 300.00
Participations reçues (10) *	846.45	3 734.20	803.47	4 703.93
Emprunts (16)				
Aliénations nettes				
Facturation de travaux (23)				
Virement et amortissements et provisions	40 266.00	42 702.63	42 011.30	47 554.50
Dépôts & Cautionnements	2 790.00	4 185.00	4 924.66	7 337.70
Intérêts courus non échus (1688)				
Autres recettes				
restes à recouvrer			18 300.00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	295 208.84	280 040.09	326 332.39	344 248.27

Solde	229 418.26	257 273.76	280 632.78	302 124.73
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

LE NIVEAU D'EPARGNE DU BUDGET

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	522 579.01	554 954.91	585 952.31	620 514.68
Recettes réelles de fonctionnement	587 649.77	647 471.17	713 185.14	694 520.85
<i>Epargne brute</i>	65 070.76	92 516.26	127 232.83	74 006.17
<i>Epargne de gestion</i>	67 765.50	94 878.95	128 489.70	74 991.83
<i>Epargne nette</i>	31 525.85	83 706.26	121 502.83	68 276.17



LES RATIOS FINANCIERS

	CA 2023	CA 2024
Population	116 664	116 200
Encours de la dette au 31/12	22 920 €	17 190 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	45.37%	48.67%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette / recettes réelles de fonctionnement	82.96%	90.17%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	3.21%	2.48%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	17.84%	10.66%

FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
	Amortissement	47 554.50	Amortissement	6 607.65
	Virement vers section investissement	-		
	déficit reporté	-	excédent reporté	282 467.99
	Dépenses réelles	620 514.68	Recettes réelles	694 520.85
		668 069.18		983 596.49
INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
	Amortissement	6 607.65	Virement de la section de fonctionnement	-
	Opérations patrimoniales	-	Amortissement	47 554.50
	Dépenses d'équipement	19 046.15	Opérations patrimoniales	-
	Déficit d'investissement reporté	-	Solde d'exécution Invest. Reporté	266 352.14
	Autres dépenses	10 739.74	Autres recettes	30 341.63
	Remboursement du capital de la dette	5 730.00	Emprunt prévisionnel	-
		42 123.54		344 248.27

LES OPERATIONS REELLES

FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
Charges de personnel et frais assimilés	301 993.25	Participations des communes	-
Charges de gestion courantes	314 959.28	Produits des services	628 062.00
Charges financières	985.66	Forfaits soins et dotations globales	55 623.00
Autres dépenses réelles	2 576.49	Autres recettes réelles	10 835.85
Total dépenses réelles	620 514.68	Total recettes réelles	694 520.85
INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
Dépenses d'équipement	19 046.15	Emprunt	-
Remboursement capital de la dette	5 730.00	Dotations, fonds divers et réserves	23 003.93
Dépôts et cautionnements	10 739.74	Excédent de fonct. Capitalisés	-
		Autres recettes réelles	-
		Dépôts et cautionnements	7 337.70
Total dépenses réelles	35 515.89	Total recettes réelles	30 341.63

DESCRIPTION DES SOLDES PAR BUDGET

INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT

<u>GLOBALISATION</u>	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Budget Principal					
Dépenses	15 982 856.13	16 574 441.83	18 261 263.32	18 239 237.12	20 429 912.15
Recettes	17 959 446.42	18 955 739.35	20 650 912.67	21 737 829.21	23 304 481.92
<i>Résultat</i>	<i>1 976 590.29</i>	<i>2 381 297.52</i>	<i>2 389 649.35</i>	<i>3 498 592.09</i>	<i>2 874 569.77</i>
Budget annexe résidence autonomie Les Sorbiers					
Dépenses	460 202.54	454 122.16	515 783.91	619 965.36	525 085.14
Recettes	752 278.46	735 315.66	796 084.67	933 766.05	966 264.59
<i>Résultat</i>	<i>292 075.92</i>	<i>281 193.50</i>	<i>280 300.76</i>	<i>313 800.69</i>	<i>441 179.45</i>
Budget annexe résidence autonomie Guynemer					
Dépenses	661 040.26	628 635.59	620 423.87	673 663.22	710 192.72
Recettes	1 007 122.64	1 001 421.38	1 072 911.44	1 236 763.99	1 327 844.76
<i>Résultat</i>	<i>346 082.38</i>	<i>372 785.79</i>	<i>452 487.57</i>	<i>563 100.77</i>	<i>617 652.04</i>
Budget annexe résidence autonomie Le Rivage					
Dépenses					536 381.98
Recettes					711 536.06
<i>Résultat</i>			-		<i>175 154.08</i>
Budget annexe CSAPA					
Dépenses	294 942.54	284 290.07	295 467.54	315 205.91	340 531.21
Recettes	420 955.48	488 188.23	522 581.95	547 355.15	516 640.56
<i>Résultat</i>	<i>126 012.94</i>	<i>203 898.16</i>	<i>227 114.41</i>	<i>232 149.24</i>	<i>176 109.35</i>
Budget annexe SAAD					
Dépenses	4 527 822.07	4 823 114.47	5 260 444.66	5 738 745.90	4 751 690.55
Recettes	2 800 420.96	2 814 289.87	2 806 294.98	2 815 617.46	1 664 699.96
<i>Résultat</i>	<i>- 1 727 401.11</i>	<i>- 2 008 824.60</i>	<i>- 2 454 149.68</i>	<i>- 2 923 128.44</i>	<i>- 3 086 990.59</i>
Budget annexe SSIAD					
Dépenses	1 311 542.89	1 294 323.23	1 334 524.91	1 627 120.97	1 556 324.18
Recettes	1 498 599.12	1 593 262.00	1 706 734.92	2 048 834.11	1 756 489.97
<i>Résultat</i>	<i>187 056.23</i>	<i>298 938.77</i>	<i>372 210.01</i>	<i>421 713.14</i>	<i>200 165.79</i>
Budget annexe EHPAD F. DEGEORGE					
Dépenses	5 913 935.50	6 319 315.25	6 272 227.49	6 671 929.87	6 630 853.00
Recettes	5 754 932.89	6 389 896.44	6 599 224.42	6 882 011.12	6 758 370.91
<i>Résultat</i>	<i>- 159 002.61</i>	<i>70 581.19</i>	<i>326 996.93</i>	<i>210 081.25</i>	<i>127 517.91</i>
Budget annexe EHPAD M. CURIE					
Dépenses	3 580 295.64	3 845 172.78	3 681 749.04	3 840 134.20	3 795 092.87
Recettes	2 891 363.17	3 241 266.36	3 243 978.17	3 419 805.47	3 415 262.02
<i>Résultat</i>	<i>- 688 932.47</i>	<i>- 603 906.42</i>	<i>- 437 770.87</i>	<i>- 420 328.73</i>	<i>- 379 830.85</i>
Budget annexe Crématorium					
Dépenses	1 272 379.65	1 457 251.93	1 297 624.34	3 068 778.79	1 171 309.05
Recettes	1 049 044.47	1 318 694.12	1 282 555.01	3 161 505.52	1 410 497.62
<i>Résultat</i>	<i>- 223 335.18</i>	<i>- 138 557.81</i>	<i>- 15 069.33</i>	<i>92 726.73</i>	<i>239 188.57</i>
Budget annexe CPEF					
Dépenses	49 296.64	49 296.64	49 296.64		
Recettes	21 025.50	21 025.50	21 025.50		
<i>Résultat</i>	<i>- 28 271.14</i>	<i>- 28 271.14</i>	<i>- 28 271.14</i>		
TOTAL					
Dépenses	32 572 279.97	35 729 963.95	37 588 805.72	40 794 781.34	40 447 372.85
Recettes	32 673 155.22	36 559 098.91	38 702 303.73	42 783 488.08	41 832 088.37
<i>Résultat</i>	<i>100 875.25</i>	<i>829 134.96</i>	<i>1 113 498.01</i>	<i>1 988 706.74</i>	<i>1 384 715.52</i>

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 PAR BUDGET

INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT

<u>GLOBALISATION</u>	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Budget Principal			
Dépenses	4 019 768.95	16 410 143.20	20 429 912.15
Recettes	4 351 316.63	18 953 165.29	23 304 481.92
Résultat	331 547.68	2 543 022.09	2 874 569.77
Budget annexe résidence autonomie Les Sorbiers			
Dépenses	10 264.14	514 821.00	525 085.14
Recettes	188 500.21	777 764.38	966 264.59
Résultat	178 236.07	262 943.38	441 179.45
Budget annexe résidence autonomie Guynemer			
Dépenses	42 123.54	668 069.18	710 192.72
Recettes	344 248.27	983 596.49	1 327 844.76
Résultat	302 124.73	315 527.31	617 652.04
Budget annexe résidence autonomie Le Rivage			
Dépenses	9 404.16	526 977.82	536 381.98
Recettes	249 149.02	462 387.04	711 536.06
Résultat	239 744.86	- 64 590.78	175 154.08
Budget annexe CSAPA			
Dépenses	2 128.24	338 402.97	340 531.21
Recettes	52 591.56	464 049.00	516 640.56
Résultat	50 463.32	125 646.03	176 109.35
Budget annexe SAAD			
Dépenses	17 503.35	4 734 187.20	4 751 690.55
Recettes	55 727.71	1 608 972.25	1 664 699.96
Résultat	38 224.36	- 3 125 214.95	- 3 086 990.59
Budget annexe SSIAD			
Dépenses	2 598.00	1 553 726.18	1 556 324.18
Recettes	89 254.40	1 667 235.57	1 756 489.97
Résultat	86 656.40	113 509.39	200 165.79
Budget annexe EHPAD F. DEGEORGE	tableau de financement	résultat d'exploitation	
Dépenses	303 234.41	6 327 618.59	6 630 853.00
Recettes	341 862.18	6 416 508.73	6 758 370.91
Résultat	38 627.77	88 890.14	127 517.91
Budget annexe EHPAD M. CURIE	tableau de financement	résultat d'exploitation	
Dépenses	156 798.93	3 638 293.94	3 795 092.87
Recettes	184 564.50	3 230 697.52	3 415 262.02
Résultat	27 765.57	- 407 596.42	- 379 830.85
Budget annexe Crématorium			
Dépenses	335 494.05	835 815.00	1 171 309.05
Recettes	345 065.01	1 065 432.61	1 410 497.62
Résultat	9 570.96	229 617.61	239 188.57
Budget annexe CPEF			
Dépenses			
Recettes			
Résultat	-	-	-
TOTAL			
Dépenses	4 899 317.77	35 548 055.08	40 447 372.85
Recettes	6 202 279.49	35 629 808.88	41 832 088.37
Résultat	1 302 961.72	81 753.80	1 384 715.52

BUDGET ANNEXE
RESIDENCE AUTONOMIE GUY NEMER

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

- L'Assemblée délibérante a voté le présent Compte Administratif
- au niveau du CHAPITRE pour la section d'investissement
 - au niveau du CHAPITRE pour la section de Fonctionnement

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par M. Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du Comité Syndical ,

A Noeux-les-Mines, le mercredi 26 mars 2025
Le deuxième Vice-Président, M. Bruno CHRETIEN



Délibéré par le comité syndical en session le mercredi 26 mars 2025, à Noeux-les-Mines
Les membres du comité syndical,

Nombre de membres en exercice :				136
Nombre de membres présents :				85
Nombre de procurations :				16
Nombre de votants :				99
Nombre de suffrages exprimés :				99
Abstentions :	0	Contres :	0	Pour : 99
Date de la convocation : 20 mars 2025				

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

I. Le cadre général :

La clôture de l'exercice budgétaire se caractérise par les opérations de fin d'exercice et l'établissement du compte administratif, document budgétaire qui rend compte de l'exécution budgétaire d'un exercice. Ce dernier doit être présenté en conformité avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Le compte de gestion correspond au bilan (actif/passif) de la collectivité et rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice. Il est remis par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice budgétaire considéré. Le compte de gestion est soumis au vote du comité syndical **avant** la présentation du compte administratif

Le compte administratif matérialise la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient le 31 décembre de l'année, il reprend les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente alors les résultats comptables de l'exercice budgétaire et contient le bilan comptable de chacun des budgets. Le compte administratif est soumis au vote du comité syndical, il est présenté au plus tard le 30 juin N+1 par le Président qui ne peut prendre part au vote.

Les présentations du compte de gestion et du compte administratif sont analogues et les données chiffrées ont l'obligation d'être strictement égales ; le comité syndical doit en constater la conformité.

Le Compte Administratif doit impérativement être transmis au plus tard le 15 juillet au représentant de l'Etat (contrôle de la légalité) avec :

- La délibération en constatant l'adoption ;
- Le compte de gestion ;
- L'état des restes à réaliser en investissement (dépenses et recettes) ;
- La délibération d'affectation du résultat.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, les services d'incendie et de secours, les centres de gestion de la fonction publique territoriale, le Centre national de la fonction publique territoriale et les associations syndicales autorisées adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le compte financier unique constitue une fusion du compte administratif et du compte de gestion qui a pour vocation de:

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,

- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois s'est engagé dans la démarche dès 2024 pour les 2 budgets concernés, en nomenclature M57 et M4 : le budget principal et le budget annexe du Crématorium.

Les budgets annexes en nomenclature M22 et M22 EPRD continueront à produire un compte administratif et un compte de gestion.

II. Les comptes administratifs et comptes financiers uniques 2024 :

L'état consolidé est composé :

- de 10 budgets : le budget principal et les budgets annexes,
- d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Il traduit l'activité des compétences déléguées par les Communes adhérentes au SIVOM de la Communauté du Béthunois.

A. L'activité des compétences :

Différents indicateurs permettent d'appréhender l'activité des compétences :

-Pour **les établissements**, il s'agit du taux d'occupation :

	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation crèche de Lapugny	70,28%	73,59%	79,62%	71,44%
Taux d'occupation crèche de Verquigneul	72,16%	74,51%	72,76%	73,73%
Taux d'occupation F DEGEORGE	96,30%	96,70%	98,53%	98,29%
Taux d'occupation M CURIE	98,69%	98,50%	98,81%	98,77%
Taux d'occupation RA GUYNEMER	81,36%	93,40%	98,57%	92,87%
Taux d'occupation RA LES SORBIERS	64,20%	81,70%	89,14%	86,97%
Taux d'occupation RA LE RIVAGE				77,46%

Les résidences autonomie ont subi un turn-over important sur cette année 2024 affectant le taux d'occupation annuel. L'activité des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes reste stable. La crèche de Lapugny accuse quant à elle une légère baisse de son taux d'occupation.

-Pour **la restauration collective**, il s'agit du nombre de repas produits :

	2021	2022	2023	2024
Nombre de repas UCPR	825 432	901 926	949 238	1 000 600

L'activité de cette compétence poursuit son développement.

-Pour les services du pôle enfance jeunesse :

	2021	2022	2023	2024
CLSH : nombre de journées enfants	11 003	11 605	13 501	14 187
Colonie : nombre de séjours	115	411	463	516
Activités physiques et sportives : nombre d'heures réalisées	1 300	1 800	1 800	1 764

L'ouverture d'un troisième centre d'accueil le mercredi sur la Commune d'Allouagne a contribué au dynamisme de l'activité des CLSH. S'agissant de la compétence colonie, la renégociation de la « charte colonie » avec la caisse d'allocation familiale à hauteur de 525 séjours finançables, a permis de répondre favorablement aux demandes d'inscriptions de 516 enfants. Une stabilité est constatée sur le service « activités physiques et sportives ».

-Pour les services du pôle solidarité santé :

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'heures effectuées SAAD	107 000	106 000	85 042	47 881
Taux d'occupation des 102 places SSIAD	85%	95%	90%	89%
Nombre de crémations	1 565	1 532	1 616	1 729
Nombre de patients suivis (file active)	383	451	508	521

L'activité du Crématorium est constatée à la hausse.

Le centre de soins et de prévention en addictologie poursuit son développement.

Le service de soins infirmiers à domicile a été sensiblement impacté par la réforme des dotations de l'ARS.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile a volontairement réduit ses interventions au regard du déficit structurel de la compétence.

-Concernant les compétences techniques, l'activité réelle peut être mesurée en fonction du taux de réalisation de l'activité prévisionnelle inscrite au budget :

Compétence	Taux de réalisation de l'activité prévisionnelle	Observations
Centre d'ingénierie	55,82%	L'activité de cette compétence est liée aux projets d'envergure confiés par les Communes.
Voirie entretien	105,38%	L'activité prévisionnelle est pleinement réalisée.
Voirie nettoyage	107,63%	Cette compétence réalise pleinement l'activité déterminée lors de la préparation budgétaire
Voirie déneigement	121,26%	L'activité de ce service est totalement dépendante du climat.
Eclairage public	89,63%	La compétence poursuit les chantiers de modernisation.

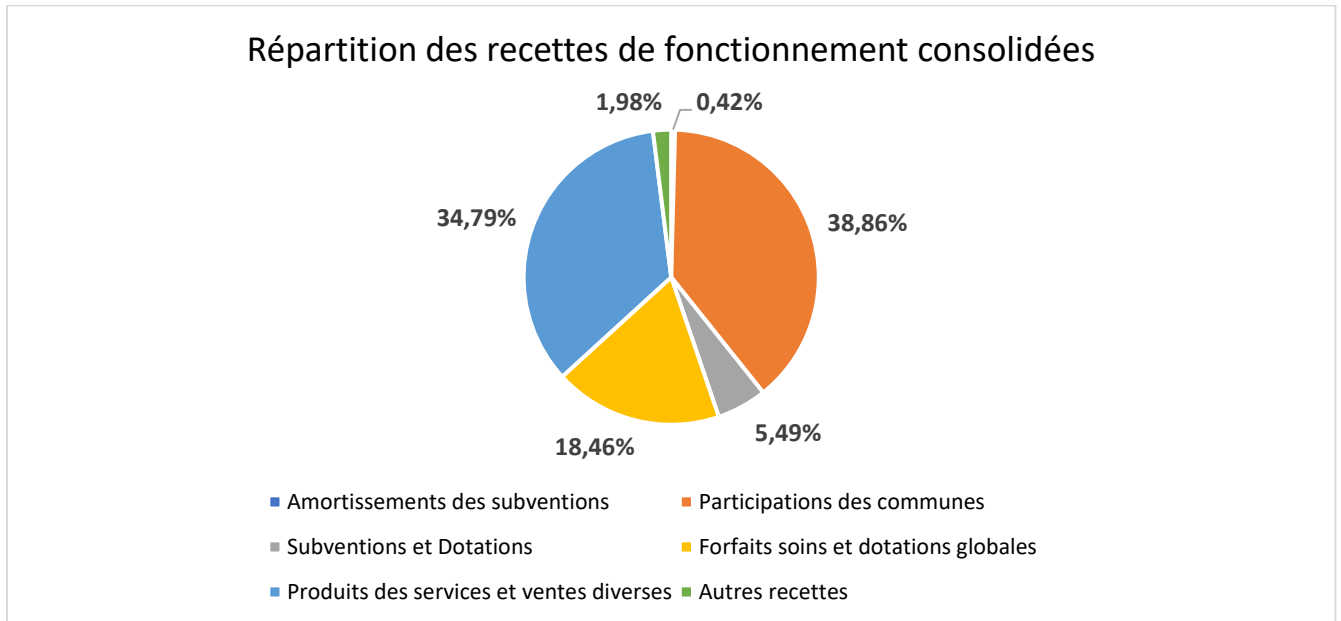
Voirie signalisation	62,87%	L'activité de ce service correspond aux campagnes de traçage confiées par les Communes.
Signalisation tricolore – Vidéoprotection	100,62%	L'activité du service comprend désormais l'installation et la maintenance du matériel de vidéoprotection réalisées pour le compte des Communes.
Entretien des terrains de sport	110,91%	Ces compétences reposent principalement sur les accords techniques d'entretien établis avec les communes adhérentes. La mise à jour de ces accords se poursuit.
Espaces verts	92,66%	
Friches industrielles	121,05%	
Chemins de randonnées	-74,64%	
Serres	92,15%	L'activité des serres dépend des besoins en fleurissement émis par les communes adhérentes.
Défense incendie	125,35%	L'activité du service correspond aux engagements d'entretien et de contrôles annuels des équipements.

B. La section de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement consolidées se sont élevées à hauteur de 32 222 212,23€ et les dépenses à hauteur de 31 956 243,33€ détaillées comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Rubriques	CA 2023	CA/CFU 2024
Charges de personnel et frais assimilés	18 564 326,25	17 685 687,97
Charges de gestion courantes	11 284 495,58	12 372 180,31
Intérêts de la dette	242 794,25	239 838,54
Dotation aux amortissements	1 045 818,96	1 342 957,78
Pertes sur créances irrécouvrables	22 191,58	
Autres dépenses	467 539,02	315 578,73
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 627 165,64	31 956 243,33
RECETTES		
Rubriques	CA 2023	CA/CFU 2024
Amortissement subv. & reprise provisions	211 520,29	134 190,52
Participations des communes	11 857 077,49	12 522 366,21
Subventions et Dotations	1 769 995,26	1 768 641,58
Forfaits soins et dotations globales	6 568 899,83	5 948 420,93
Produits des services et ventes diverses	11 978 707,07	11 210 926,76
Autres recettes	1 204 729,98	637 666,23
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33 590 929,92	32 222 212,23
Résultat annuel	1 963 764,28	265 968,90
Déficit reporté	2 987 074,30	3 591 811,75
Excédent reporté	1 818 080,21	3 407 596,65
Résultat consolidé	794 770,19	81 753,80

→ **Les recettes** : une diminution de 4,07% des recettes globalisées est constatée par rapport au CA 2023.



→ Participation des communes : 38,86% des recettes consolidées, + 5,61% par rapport au CA 2023.

Il s'agit à la fois de la participation des communes aux frais de structure du SIVOM de la Communauté du Béthunois, mais également de leur engagement dans les diverses compétences déléguées.

La part relative aux frais de structure s'élève à 1 129 280€, la part relative aux compétences déléguées s'élève à 11 393 086,21€.

→ Subventions et dotations, forfaits soins et dotations globales : 23,95% des recettes consolidées, -7,46% par rapport au CA 2023.

Il s'agit ici :

- de subventions versées par la CAF pour le fonctionnement des différents services que sont les crèches, les centres de loisirs, le relais petite enfance et les colonies ;
- des dotations versées par l'ARS dans le cadre du fonctionnement des EHPAD, du CSAPA et du service de Soins infirmiers à domicile ;
- de la participation du département versée aux résidences autonomie, aux EHPAD, et au service d'aide et d'accompagnement à domicile.

→ Produits des services et ventes diverses : 34,79 % des recettes consolidées, -6,41% par rapport au CA 2023.

Ces recettes proviennent principalement des services suivants :

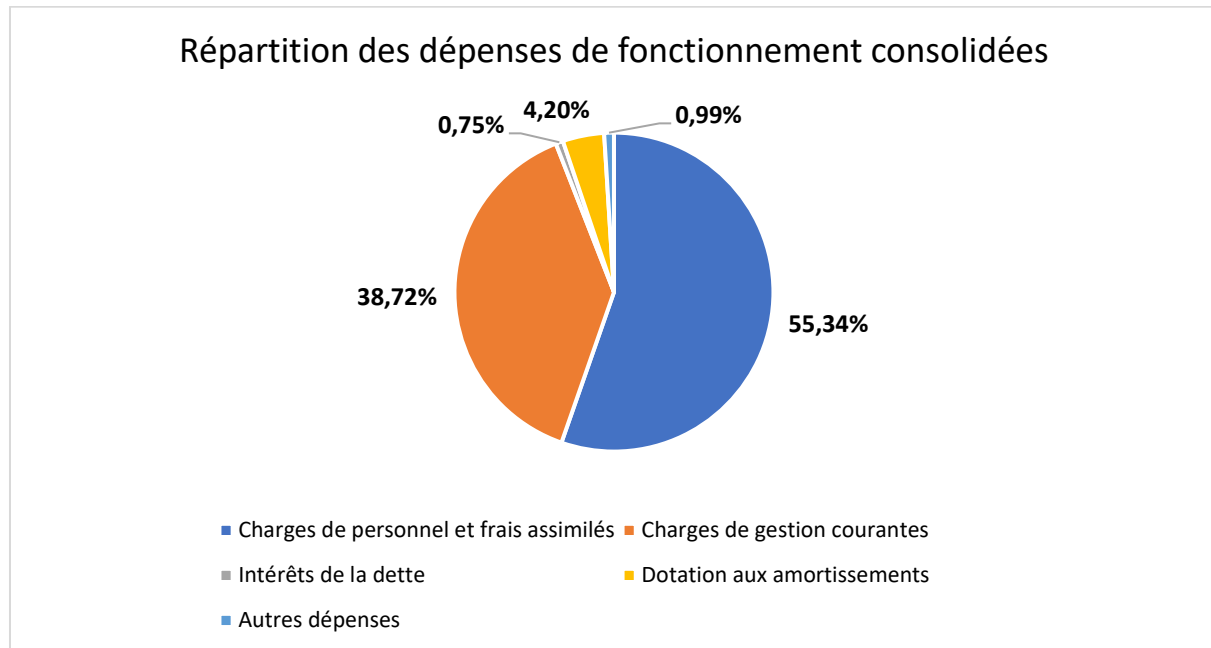
- Vente de repas : Restauration collective (hors participation des communes) et restauration à domicile,
- Participations des usagers (crèches, aide à domicile)
- Hébergement (EHPAD et résidences autonomie)
- Prestations effectuées par les services techniques
- Crématations.

→ Autres recettes : 1,98% des recettes consolidées.

Elles concernent essentiellement les remboursements de rémunération dans le cadre de la mise en œuvre des assurances de personnel, mais comprennent également des écritures de régularisation.

→ Amortissements des subventions et reprises sur provisions : 0,42% des recettes consolidées.
 Il s'agit d'écritures d'ordre règlementaires **qui ne génèrent pas d'encaissements réels**.

→ **Les dépenses** : une augmentation de 1,04 % est constatée par rapport au CA 2023.



→ Les charges de gestion courante : 38,72% des dépenses globalisées, **+ 9,64%** par rapport au CA 2023.

Elles concernent toutes les dépenses relatives aux bâtiments, l'énergie, les frais de communication, les contrats de maintenance et prestations de services, les assurances, ainsi que les différents achats de fournitures (notamment les denrées alimentaires), de petits matériels et équipements, d'entretien courant ainsi que les fournitures administratives.

→ Les charges de personnel et frais assimilés : 55,34 % des dépenses consolidées, **- 4,73%** par rapport au CA 2023.

Elles regroupent toutes les données qui se rapportent au personnel : les rémunérations brutes, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, les assurances. Elles demeurent le premier poste de dépenses pour le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

→ Les intérêts de la dette : 0,75% des dépenses consolidées.

Il s'agit du paiement des intérêts compris dans les annuités de remboursement d'emprunt. (CF IV. La dette).

→ Les dotations aux amortissements : 4,20% des dépenses consolidées.

Il s'agit d'écritures d'ordre règlementaires **qui ne génèrent pas de décaissements réels**.

→ Autres dépenses : 0,99% des dépenses consolidées.

Ces charges comprennent notamment les indemnités d'élus, les redevances de logiciels, les atténuations de recettes.

La section de fonctionnement présente ainsi un résultat annuel consolidé de 265 968,90€, ramené à hauteur de 81 753,80€ après affectation des résultats 2023 de l'ensemble des budgets.

C. La section d'investissement :

Les recettes d'investissement consolidées se sont élevées à hauteur de 3 444 407,59€ et les dépenses à hauteur de 4 588 498,39€ détaillées comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
Rubriques	CA 2023	CA/CFU 2024
Reprise de subvention		19 596,00
Remboursement de la dette (16)	895 730,91	1 668 282,88
Dépenses d'équipement (20-21-23)	2 130 975,43	1 817 937,49
Opérations patrimoniales	1 953 944,52	965 282,49
Dépôts et cautionnements	113 296,86	117 399,53
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 093 947,72	4 588 498,39
RECETTES		
Rubriques	CA 2023	CA/CFU 2024
Subvention d'équipement (13)	1 267 932,86	528 048,17
Participations reçues (10) *	507 706,60	457 078,85
Affectation du résultat de fonctionnement	335 227,47	605 468,20
Amortissements et opérations patrimoniales	2 481 292,99	1 757 963,65
Dépôts & Cautionnements	133 889,66	90 815,92
Autres recettes	1 550,00	5 032,80
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 727 599,58	3 444 407,59
Résultat annuel	- 366 348,14	-1 144 090,80
Déficit d'investissement reporté	216 271,35	156 108,37
Excédent d'investissement reporté	2 136 221,93	2 449 423,98
Restes à recouvrer (recettes)	510 656,44	308 447,92
Restes à réaliser (dépenses)	870 322,33	154 711,01
Résultat consolidé	1 193 936,55	1 302 961,72

→ **Les recettes** sont composées :

- des subventions attribuées dans le cadre de la construction de la nouvelle unité centrale de production de repas, celles relatives à la construction du poste de police municipale intercommunale, ainsi que les subventions attribuées par la CARSAT dans le cadre de l'aide à l'investissement des résidences autonomie,
- du FCTVA pour un montant de 457 078,85€ et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 pour 605 468,20€,
- des amortissements et opérations patrimoniales pour 1 757 963,65€,
- des dépôts et cautionnement pour 90 815,92€,
- des autres recettes pour 5 032,80€.

Les restes à recouvrer s'élèvent à 308 447,92€ détaillés comme suit :

- Subvention DSIL poste PMI : 120 452,92€,
- Subvention Régionale poste de PMI : 116 495€,
- Subvention CEE : 71 500€.

→ **Les dépenses** sont composées :

- du remboursement du capital de la dette pour 1 668 282,88€,
- réaffectation d'une subvention pour 19 596,00,
- des dépenses d'équipement pour 1 817 937,49€,
- des opérations patrimoniales pour 965 282,49€,
- de dépôts et cautionnement pour : 117 399,53€.

Les restes à réaliser s'élèvent à 154 711,01€ détaillés ci-après :

- Mission contrôle technique chantier rue JB Lebas : 190,20€,
- Travaux sur le bâtiment rue JB Lebas : 18 837,19€,
- Travaux siège création d'un point de livraison RCU : 46 916,16€,
- Achat d'une benne calorifugée pour les services techniques : 5 379,83€,
- Saleuse pour la compétence déneigement : 67 680,00€,
- Equipements pour véhicules service électrique : 3 678,83€,
- Instrument de contrôle des poteaux incendie : 4 075,20€,
- Logiciel TITAN résidence Le Rivage pour 7 953,60€.

III. La répartition des comptes administratifs et des comptes financiers
 uniques par budget et par section :

INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT			
<i>GLOBALISATION</i>	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Budget Principal			
Dépenses	4 019 768,95	16 410 143,20	20 429 912,15
Recettes	4 351 316,63	18 953 165,29	23 304 481,92
Résultat	331 547,68	2 543 022,09	2 874 569,77
Budget annexe résidence autonomie Les Sorbiers			
Dépenses	10 264,14	514 821,00	525 085,14
Recettes	188 500,21	777 764,38	966 264,59
Résultat	178 236,07	262 943,38	441 179,45
Budget annexe résidence autonomie Guynemer			
Dépenses	42 123,54	668 069,18	710 192,72
Recettes	344 248,27	983 596,49	1 327 844,76
Résultat	302 124,73	315 527,31	617 652,04
Budget annexe résidence autonomie Le Rivage			
Dépenses	9 404,16	526 977,82	536 381,98
Recettes	249 149,02	462 387,04	711 536,06
Résultat	239 744,86	- 64 590,78	175 154,08
Budget annexe CSAPA			
Dépenses	2 128,24	338 402,97	340 531,21
Recettes	52 591,56	464 049,00	516 640,56
Résultat	50 463,32	125 646,03	176 109,35
Budget annexe SAAD			
Dépenses	17 503,35	4 734 187,20	4 751 690,55
Recettes	55 727,71	1 608 972,25	1 664 699,96
Résultat	38 224,36	- 3 125 214,95	- 3 086 990,59
Budget annexe SSIAD			
Dépenses	2 598,00	1 553 726,18	1 556 324,18
Recettes	89 254,40	1 667 235,57	1 756 489,97
Résultat	86 656,40	113 509,39	200 165,79
Budget annexe EHPAD F. DEGEORGE	tableau de financemen	résultat d'exploitation	
Dépenses	303 234,41	6 327 618,59	6 630 853,00
Recettes	341 862,18	6 416 508,73	6 758 370,91
Résultat	38 627,77	88 890,14	127 517,91
Budget annexe EHPAD M. CURIE	tableau de financemen	résultat d'exploitation	
Dépenses	156 798,93	3 638 293,94	3 795 092,87
Recettes	184 564,50	3 230 697,52	3 415 262,02
Résultat	27 765,57	- 407 596,42	- 379 830,85
Budget annexe Crématorium			
Dépenses	335 494,05	835 815,00	1 171 309,05
Recettes	345 065,01	1 065 432,61	1 410 497,62
Résultat	9 570,96	229 617,61	239 188,57
TOTAL			
Dépenses	4 899 317,77	35 548 055,08	40 447 372,85
Recettes	6 202 279,49	35 629 808,88	41 832 088,37
Résultat	1 302 961,72	81 753,80	1 384 715,52

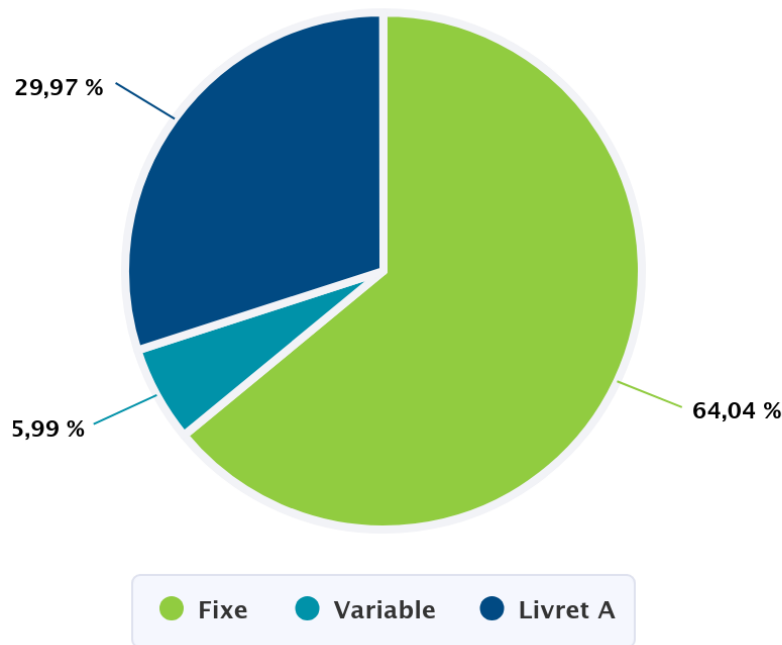
IV. La dette :

Synthèse au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû sur l’ensemble des budgets s’élève à 8 778 209€ correspondant à 28 lignes de prêts différentes, à un taux moyen fixé à 2,57%.

Dette par type de risque :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	5 621 629 €	64,04%	1,80%
Variable	526 172 €	5,99%	3,54%
Livret A	2 630 408 €	29,97%	4,00%
Ensemble des risques	8 778 209 €	100,00%	2,57%



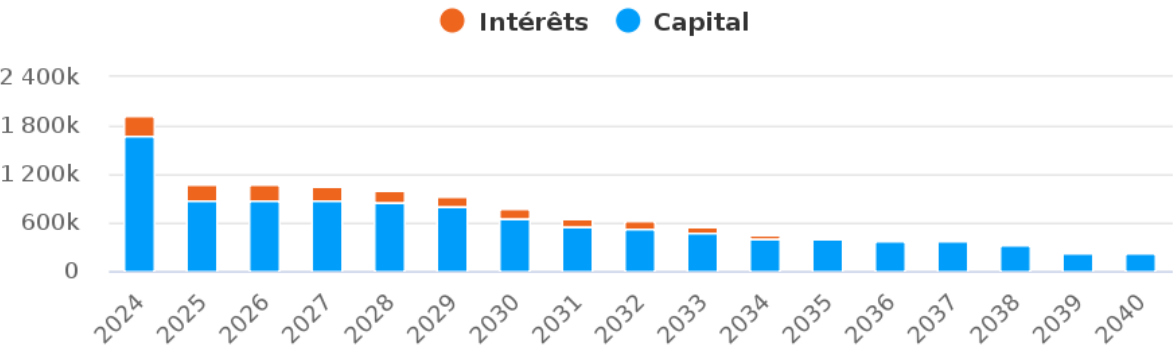
Seuls 5,99% de l’encours de dette total sont à taux variable. Ainsi 94,01% restent sécurisés.

Détail par budget :

Synthèse de votre dette au 31/12/2024 (avec dérivés)

	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
BUDGET PRINCIPAL	4 589 912 €	1,96%	11 ans et 1 mois%	6 ans%	15
EHPAD F.DEGEORGE	2 658 648 €	3,97%	14 ans et 5 mois	7 ans et 8 mois	7
RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER	17 190 €	4,79%	2 ans et 7 mois	1 an et 10 mois	1
CREMATORIUM	1 512 459 €	1,89%	9 ans et 2 mois	4 ans et 10 mois	5
TOTAL	8 778 209 €				28

Profil d’extinction de la dette :



Le pic constaté en 2024 correspond au remboursement, en une seule échéance, d’un emprunt de 800 000€, contractualisé dans le cadre de la construction de la nouvelle unité centrale de production de repas et dont le montant avait été défini en fonction de l’estimation du FCTVA à percevoir sur les travaux réalisés.

V. Précisions financières :

A. Les opérations réelles consolidées 2024 :

Il s’agit, concernant les dépenses, des charges effectivement décaissables, et concernant les recettes, des produits réellement encaissables.

FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
Charges de personnel et frais assimilés	17 685 687,97	Participations des communes	12 522 366,21
Charges de gestion courantes	12 372 180,31	Produits des services	11 210 926,76
Charges financières	239 838,54	Subventions, forfaits et dotations	7 717 062,51
Autres dépenses réelles	315 578,73	Autres recettes réelles	637 666,23
Total dépenses réelles	30 613 285,55	Total recettes réelles	32 088 021,71
INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
Dépenses d'équipement	1 817 937,49	affectation du résultat de fonctionnement	605 468,20
Remboursement capital de la dette	1 668 282,88	Dotations, fonds divers et réserves	457 078,85
Autres dépenses réelles	117 399,53	Subventions d'équipement	528 048,17
frais extraordinaire	16 596,00	Autres recettes réelles	95 848,72
Total dépenses réelles	3 620 215,90	Total recettes réelles	1 686 443,94

B. Les niveaux d'épargne:

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute), représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement, sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle constitue un double indicateur :

1. un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
2. Un indicateur de la capacité du SIVOM à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

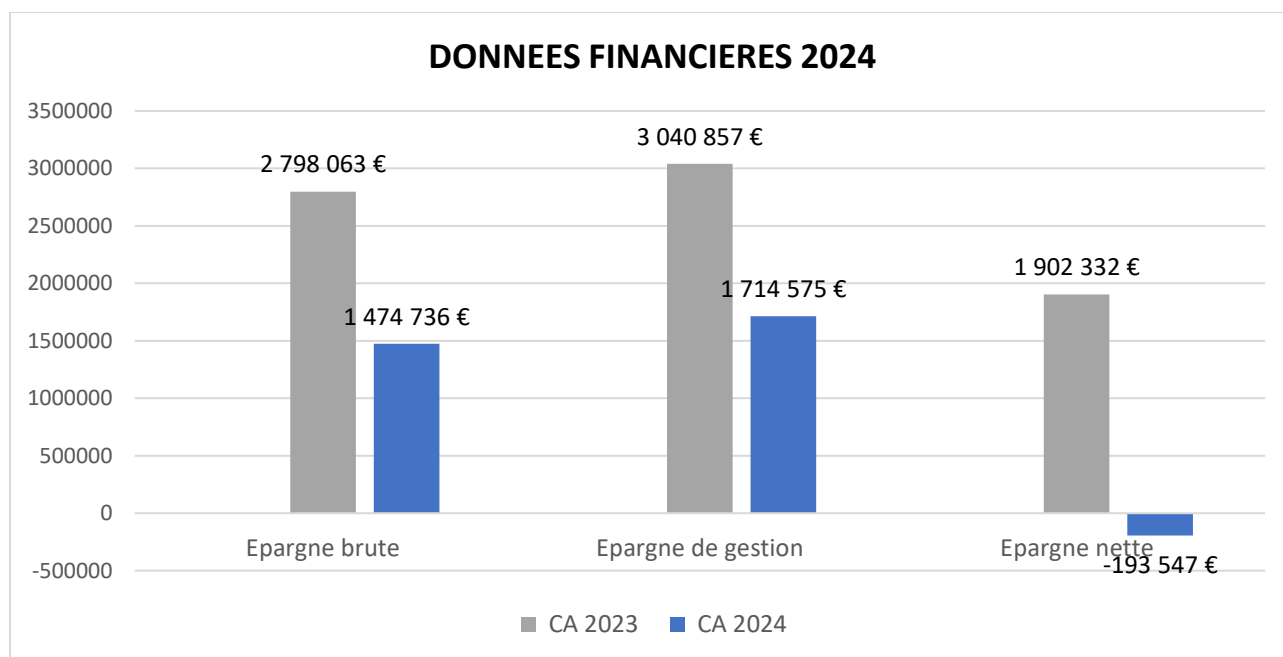
L'épargne de gestion correspond à l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Ce montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne nette (ou CAF nette) correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

	CA 2023	CA/CFU 2024	Evolution
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	30 581 346,68	30 613 285,55	0,10%
<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	33 379 409,63	32 088 021,71	- 3,87%
Epargne brute	2 798 062,95	1 474 736,16	-47,29%
<i>intérêts de la dette</i>	242 794,25	239 838,54	
Epargne de gestion	3 040 857,20	1 714 574,70	-43,62%
<i>remboursement du capital de la dette</i>	895 730,91	1 668 282,88	
Epargne nette	1 902 332,04	- 193 546,72	



Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une augmentation globale de 0,1% alors que les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une baisse de 3,87 %.

Les intérêts des emprunts restent stabilisés.